



Assemblée générale des membres de l'IAAI-Québec

Dépôt du Procès-verbal du 16 Juin 2023

Ranch Milette et Filles, Trois-Rivières – 19 Juin 2024

1. Ouverture de l'assemblée – présidé par Patrick Goupil

Proposé par : Inconnue (*l'enregistrement début durant l'appel aux membres*)

Secondé par : Inconnue

2. Appel des membres fait par Julie St-Onge

Lors de l'appel des membres, un nombre inconnu de membres donnent leur nom à voix haute entre couper par Julie St-Onge et certains des noms de son inaudible.

Note : L'enregistrement ne permet pas de savoir le nombre exact de présences, si nous avons quorum et qui exactement étaient présent

3. Lecture & adoption de l'ordre du jour

Patrick Goupil demande aux membres s'ils ont pris connaissance de l'ordre du jour (rappelons que lors d'une précédente assemblée des membres il a été énoncé que dorénavant les ordres du jour ainsi que le dépôt des procès-verbaux seraient en ligne afin de prendre un virage vert (sans papier). Par la suite ce dernier lit à haute voix l'ordre du jour.

Patrick Goupil demande aux membres s'ils ont des points à ajouter au varia. Aucun membre ne propose d'ajout au varia.

Adoption de l'ordre du jour : Jean-François Beaudry

Seconder par : Jean-Girard

Alexandre Côté demande qu'on garde le varia ouvert. Le président de l'assemblée Patrick Goupil accepte que le varia reste ouvert.

4. Dépôt du procès-verbal du 3 novembre 2022

Patrick Goupil fait brièvement la relecture du procès-verbal qui a été accepté par les membres.

Un membre (inconnu) demande des nouvelles au sujet d'Arnaud Courti, le Président Alain Harvey explique brièvement la situation de ce dernier tout en rappelant qu'il va se battre jusqu'au bout.

(Note, Arnaud Courti est décédé le 14 juillet 2023)

Adoption : Pierre (**Inconnu**)

Seconder : Éric Marchand

5. Dépôt du bilan financier 2022

Patrick Goupil en fait la lecture en précisant que 2021 était encore une année associée à la COVID et que les revenus ont été minimales.

Revenu en 2022 : 23 763

Dépense 2022 : 22 579 \$

Écart : 1 184 \$

Solde de Clôture au 31 décembre 2022 (**voir relevé Desjardins**) : 80 313,50 \$

Solde de clôture en 2022 avec PayPal total : 80 550 \$

Le président Alain Harvey mentionne que le montant de clôture est au 31 déc. 2022 et que présentement il n'aurait pas moins de 90 000 \$ dans le compte de l'association en ce moment (assemblée 2023)

Adopter par : Inconnu (inaudible)

Seconder par : Stéphane Boulanger

6. Mot du Vice-Président, Guy Bérubé

Ce dernier explique qu'il est important de s'inscrire rapidement tant aux formations qu'au Congrès en raison du fait qu'on a de la difficulté à avoir des salles. Il explique que durant la COVID les gens et autres organisations en général ne réservaient pas, mais que depuis il y a une augmentation de demande. Le fait que les gens ne réservaient pas ou annulaient a eu pour résultat (effet) que de plus en plus d'Hôtel ont instauré des directives strictes ainsi que des pénalités soulignant que présentement nous avons eu une pénalité de la part de l'Hôtel-Québec.

Il explique que le manque de participation nous a obligés à couper certains services voire en salle, mais que l'Hôtel nous a tout de même chargé un montant en pénalité de 1500\$ en raison de la modification (révision à la baisse) au contrat.

Guy Bérubé explique qu'on doit se prendre plus d'un an voir 1 ½ d'avance et que lorsqu'on réserve il faut savoir si on réserve pour 30 ou pour plus de gens. Ce dernier indique aux membres présents que le prochain congrès aura lieu en novembre 2024 afin d'éviter d'entrer en conflit avec les autres congrès dont les Chefs, l'ATPIQ etc. Il explique que le fait qu'il y ait plusieurs congrès en ligne (même période de temps) fait en sorte que les services d'incendies font une sélection pour éviter que leur personnel soit toujours en congrès.

Patrick Goupil explique que l'association des chefs et de l'ATPIQ, ont repoussés leurs congrès de mai à juin et que cela fait en sorte que tout le monde va se ramasser en juin.

Guy Bérubé explique qu'on va sortir une date qui serait après la chasse genre en novembre pour faciliter la participation des membres.

Éric Marchand demande s'il serait possible d'établir une formation en ligne pour ceux qui ne pourraient pas venir ou se déplacer.

Guy Bérubé explique qu'une formation en ligne comporte de bons côtés et des inconvénients soulignant qu'on ait dans un domaine ou l'on devrait avoir la possibilité d'échanger entre nous lors d'événement comme le congrès sans oublier que les simulations en ligne sont impossibles à réaliser.

Éric Marchand soulève le fait que certains groupes (CAFI, Origin) offre des formations (webinaire) en ligne qui sont gratuites et que pour des gens ayant la certification CFEI ou 1033, il est avantageux d'aller suivre ces formations pour accumuler des heures (recertification) ce qui fait en sorte que les gens délaissent l'association contenue qu'ils vont chercher de la formation ailleurs.

Selon Éric Marchand, les gens s'en vont tous vers la formation en ligne et qu'il faudrait regarder les options à envisager.

Membre inconnu : Mentionne que parfois c'est juste une question de commodité que parfois il est impossible de se déplacer (dois rester) dans la région et qu'à la dernière minute ils auraient pu payer le même prix afin de suivre en ligne la formation revenant que sur la question logistique cela ne fonctionnait pas. Ce dernier, ajoute qu'il est conscient que cela ne s'applique pas à toutes les formations, mais qu'il faudrait l'envisager.

Guy Bérubé mentionne qu'on va l'essayer tout en indiquant que plus il y aura des formations en ligne cela va diluer les présences et moins on aura de gens en présentiel.

Jean-François Cantin explique que de plus en plus les municipalités coupe les budgets reste inaudible

Clément Caron mentionne que certains services sont volontaires, citant M. Pellerin qui n'est pas présent cette année parce que sa ville n'a pas d'agent pour qu'il vienne en formation.

Daniel Deak mentionne que c'est bien beau les formations en ligne, mais qui va financer cela (équipements et développement du sujet) soulignant que certaines organisations vont piger dans leurs revenus pour leur clientèle cible voir en attirer d'autres, mais que pour l'association l'objectif n'est pas tout à fait le même que nous sommes tous volontaires quelque part tout en questionnant comment on (l'association va-t-elle) financer cela si on n'est pas en présentiel rappelant que c'est ce qui nourrit (fais entrer des revenus) à l'association.

Daniel Deak se questionne sur le fait que si les membres commencent à aller voir partout en ligne voir au niveau de l'association ce dernier de demande qui va le faire (monter les formations) comment ont va le faire ? Sur quelle plateforme pour finalement revenir sur le point comment on va financer tout cela. Il est d'avis qu'effectivement il faut trouver le meilleur moyen de charger un coup pour offrir un service voire une formation à distance. Ce dernier soulève que même si on organisait une formation à distance (diffusion directe) il va falloir des équipements efficaces pour la retransmission en direct et surtout quelqu'un pour s'occuper des équipements soulignant que c'est toute une organisation.

Éric Marchand explique qu'il est d'accord la participation en présentiel est bon pour le réseautage, mais qu'il faudrait regarder à développer la possibilité d'avoir des formations en ligne.

7. Mot du directeur de la formation – Éric Viens

Ce dernier revient sur la journée simulation d’hier (15 juin 2023) demandant s’il y a des commentaires ou améliorations à apporter. Il explique que lui de son côté il a constaté que les groupes de cette année étaient peut-être moins nombreux que l’an passé, mais plus impliqués et motivés. Il explique que les personnes (participants) ne sont pas en mesure de voir ce que cela implique comme logistique et organisation, mais que cela est valorisant pour ceux qui ont organisé les simulations de voir les participants embarquer de façon plus active dans les scénarios.

Membre inconnu mentionné : beaucoup de formateurs sur place très appréciés

Sylvain Michaud et Daniel Deak mentionnent que cela était intéressant d’avoir des scénarios ou des formateurs étaient sur place pour aider durant l’enquête en donnant des trucs, conseils et exemples et faire la rétroaction après l’enquête cela a été très apprécié de ne pas être laissé tout seul sans suivi.

Daniel Deak mentionne que le seul petit point à améliorer était au niveau des consignes et horaire au départ qui n’était pas vraiment clair (parlant de l’heure de départ, l’autobus, etc). Ce dernier est conscient qu’il y avait tout de même un petit rôle (jeu) de mystère, mais qu’il faudrait une meilleure communication.

Réjean Brouillard explique qu’il a aimé pouvoir toucher à plusieurs types (variété) de scénarios que ce n’était pas redondant.

Éric Marchand (côté amélioration) ce dernier aurait aimé qu’il y ait de vraies scènes dans la mesure du possible expliquant que si on avait accès à des conteneurs ou l’on pourrait partir de vrai feu qui serait éteint tout de suite cela permettrait d’avoir les vrais (???) Il explique que lui a de la misère que le travail est là, mais qu’il reste (???) Il ajoute que la dernière scène le panneau en « V » (décor) n’était plus là ce qui fait que le côté réel il faudrait regarder s’il y a une possibilité d’améliorer les scénarios. Points positifs, ce dernier mentionne que pour le reste, il y avait des cartes d’appels, un PC, sur les scènes il y avait des gens d’expériences pour aider à apprendre sans oublier les échanges avec les autres participants cela était merveilleux.

Commentaire positif membre inconnu : Le coaching sur place et trucs qu’on a pu apprendre s’était bien.

Membre inconnu demande s’il était possible de faire de réel brûlage (maison) on explique que cela demande une grosse logistique, des autorisations, il y a question de l’environnement, de la contamination et décontamination sans oublier les voisins.

Le comité organisateur reçoit une bonne main d’applaudissement.

8. Mots des directeurs des communications Julie St-Onge et Philippe Gascon

Julie tient à remercier les membres de leurs participations et présences

Philippe Gascon tiens à remercier Pierre Marchand, Stéphane Boulanger et Jean Girard pour leur présence, temps énergie et implication à l’organisation de cet évènement.

Philippe remercie les membres pour leur commentaire et suggestion qui permet à l’association de s’améliorer.

Pierre marchand apporte le point que les ateliers pratiques semblent avoir été appréciés de tous et que ce type de formation devrait être reconduite.

9. Mots du Président – Alain Harvey

Le président répond à la question combien à savoir le nombre de membres au niveau de l'association le nombre serait 79.

Ce dernier remercie encore une fois Jean Girard pour avoir accueilli et permis l'organisation des simulations pour sa présence ainsi que son implication.

Le président remercie également Michel Richer pour sa participation à l'organisation de l'événement.

Le président souligne l'excellent travail et l'organisation de Guy Bérubé et Éric Viens qui ont tout monté les décors des scénarios.

Le président revient sur certains scénarios (dont le feu de restaurant) expliquant que cela avait pour objectif de faire le lien avec les présentations de la veille citant en exemple le billet de l'a priori ou il était important de bien faire l'enquête sans tomber dans le biais de l'a priori.

Le président rappelle qu'il est important d'entrer dans le jeu et de ne pas refaire les scénarios en essayant d'apporter des éléments ne pouvant être démontrables. Il ajoute que les formateurs avaient eu pour consigne de laisser les participants commettre des erreurs puis de faire une rétroaction afin de corriger ou rectifier les erreurs dans un but d'apprentissage.

Le président revient sur une demande (question) concernant les mises à feu soulignant que le ministère de l'Environnement interdit voir est très strict sur ce sujet. La meilleure solution serait d'aller sur un vrai feu et de faire la scène à la suite de l'intervention.

Formation en ligne, le président explique qu'on a des équipements qu'on les a testés, mais que le problème se situe dans la gestion des équipements soit d'avoir une personne pour s'occuper de le faire.

Revenant sur le procès-verbal de l'an passé, le président demande pourquoi il n'y a rien sur la modification de la constitution concernant le quorum. Patrick Goupil explique qu'il ne l'a pas (n'en a pas parlé) parce que cela devait passer au conseil. Le président explique qu'il comprend, mais qu'il aurait tout de même fallu expliquer ou mentionner où nous en étions avec le sujet. Le président est d'avis qu'un pourcentage ou nombre minimal de membres devrait être apporté comme proposition.

Éric Marchand explique qu'à l'ATPIQ le nombre est entre 10 ou 15.

Patrick Goupil amène le point d'avoir entendu une proposition indiquant (...) *Si tout le membre présent accepte, il y a quorum (...)*

Revenant sur les formations en ligne, voire en présence, le problème qui existe est de trouver un conférencier qui accepte de donner une conférence. Il explique que cela amène le problème que c'est toujours les mêmes personnes qui reviennent et que certains se plaignent de cela. Le président rappelle que si personne n'accepte ou ne se porte volontaire on doit se tourner vers ceux qui sont disponibles à le faire.

Patrick Goupil demande aux membres s'ils seraient à l'aise avec une conférence en anglais citant en exemple que l'ATPIQ a fait venir une conférencière des États-Unis qui donnait sa formation en anglais et/ou son power point a été traduit en français. De plus il souligne qu'il y avait une personne qui pouvait poser des questions en anglais et faire la traduction des réponses afin d'aider à la compréhension. Il termine en demandant si cela serait une bonne solution ou non.

Le président revient sur le point de financer des formations en ligne, il rappelle que l'IAAI-Québec comporte peu de membres versus (citant en exemple) l'ATPIQ qui possède plus de 450 membres, que lors de leur congrès non seulement ils ont de nombreux commanditaires (salon), mais des subventions (financement) de la part du ministère de la Sécurité publique ce qui n'est aucunement le cas de notre association.

Revenant sur la modification de la constitution, il y avait un second point à savoir l'entreposage des équipements à l'effet qu'on reviendrait avec une proposition. Le président explique que si on loue un mini-entrepôt, on doit avoir une place chauffée en raison des équipements électroniques. Présentement un espace 5 x 10 non chauffés joue environ 100\$ par mois.

Le président propose que si une personne est disposée à entreposer l'ensemble des équipements chez lui dans un espace chauffé. Qu'il est prêt à transporter les équipements aller-retour lors des formations ou congrès et de les rendre disponible sur demande de lui allouer un coût de 85\$ par mois. Le président verra pour le moment à continuer à entreposer les équipements chez lui en expliquant que sa nouvelle maison aura plus d'espace.

Le président mentionne que lors de la prochaine assemblée il y aura deux propositions l'un au sujet du quorum l'autre pour les équipements.

Le président explique qu'il ne sollicitera pas de vote de confiance pour demeurer en poste, mais annonce qu'il quittera l'an prochain soulignant que le VP Guy Bérubé ne peut quitter en même temps que lui d'où la raison pour laquelle il quitte sa fonction après le congrès 2023.

Le président explique qu'il est un petit peu fatigué de tirer très souvent l'association voir s'occuper des tâches de ceux et celles qui ne le font tout en soulignant que depuis 1 ½ ans il est plus effacé du devant de la scène afin de donner la chance à ceux qui aimeraient briller les postes de VP et Président de ce faire valoir et de couper le cordon ombilical.

Le président explique que l'organisation du congrès 2024 va bon train et que 4 conférenciers outre-mer ont été approchés et que 2 ont répondu positivement (voir les sujets sur notre site web).

Un membre (non identifiable) soulève le point qu'en raison du départ du président Alain Harvey, il faudra voter un nouveau président ? Patrick Goupil explique qu'effectivement il faudra aller en élection, mais que ce dernier (Alain Harvey) demeure en poste jusqu'au prochain congrès 2024.

10. Varia

Rien à ajouter

11. Lever de l'assemblée

Patrick Goupil demande la levée de l'assemblée

Proposeur : Inconnu

Secondé : Inconnu